



En tant que service numérique qui permet de rendre hommage à un proche disparu, Inmemori a fait appel à l'expertise de Parallel Avocats pour adopter le statut de société à mission.

## 1. Challenge

inmemori, dont la raison d'être est de permettre au plus grand nombre de personnes touchées par une situation de deuil de se soutenir, souhaitait affirmer son statut de société poursuivant une mission à impact sociétal.

## 2. Solution

Parallel Avocats a accompagné inmemori dans l'adoption du statut de société à mission, issu de la loi n°2019-486 du 22 mai 2019 (dite « loi Pacte »), lui permettant d'inscrire dans ses statuts sa raison d'être ainsi que les objectifs sociétaux qu'elle poursuit et prend en compte dans le cadre de la conduite de ses activités.

## 3. Bénéfices

L'adoption du statut de société à mission a permis à inmemori de faire évoluer sa structure juridique afin de concilier impact sociétal et recherche de performance économique. Ce statut permet également à inmemori de faire état publiquement de sa qualité de société à mission.

## Avis du client

*« inmemori trouve son origine dans la mission essentielle de notre entreprise qui consiste à rendre hommage à chaque vie vécue. Grâce à l'expertise de Parallel Avocats, nous avons pu arrêter un cadre juridique visant à affirmer notre mission et à assurer sa bonne exécution, en parfaite cohérence avec la performance économique de l'entreprise ».*

Clémentine Piazza

CEO d'inmemori